

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PLUI de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

Modification n°1

Par arrêté n° 11/2023, M. le Président de la communauté de communes du Centre Haut-Rhin a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le dossier de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

A cet effet, Monsieur Jean-Claude HILBERT, directeur d'usine, retraité a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par M. le vice-président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

L'enquête publique se déroulera durant 31 jours consécutifs, du mercredi 24 mai 2023 au vendredi 23 juin 2023 inclus.

Le commissaire enquêteur recevra :

- le mercredi 24 mai 2023 de 10 h à 12 h au siège de la communauté Centre Haut-Rhin située 6, Place de l'Eglise 68190 à Ensisheim
- le jeudi 8 juin 2023 de 16 h à 18 h à la mairie de Niederentzen située 14, rue Principale 68127 à Niederentzen
- le lundi 19 juin 2023 de 17 h à 19 h à la mairie d'Oberhergheim située 72, rue Principale 68127 à Oberhergheim
- le vendredi 23 juin 2023 de 10 h à 12 h au siège de la communauté Centre Haut-Rhin située 6, Place de l'Eglise 68190 à Ensisheim.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en version papier durant toute la durée de l'enquête du mercredi 24 mai 2023 au vendredi 23 juin 2023 inclus dans les lieux d'enquête suivants :

- **au siège de la communauté de communes, siège de l'enquête publique, située 6, Place de l'Eglise 68190 à ENSISHEIM à l'accueil située au R.D.C pendant 31 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.**
- **dans les mairies des communes membres aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux :**
 - Mairie de Niederhergheim située 6, Place de la Mairie 68127 à NIEDERHERGHEIM
 - Mairie d'Oberhergheim située 72, rue Principale 68127 à OBERHERGHEIM
 - Mairie de Biltzheim située rue de Rouffach 68127 à BILTZHEIM
 - Mairie de Niederentzen située 14, rue Principale 68127 à NIEDERENTZEN
 - Mairie d'Oberentzen située 27, rue Principale 68127 à OBERENTZEN
 - Mairie de Meyenheim située 10, Grand'Rue 68890 à MEYENHEIM
 - Mairie de Munwiller située 23, rue Principale 68250 à MUNWILLER
 - Mairie de Réguisheim située 40, Grand rue 68890 à REGUISHEIM
 - Mairie d'Ensisheim située 6, Place de l'Eglise 68190 à ENSISHEIM

Affiché le

Retiré le

Le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site internet du registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4598>.

Toutes informations relatives à l'enquête publique peuvent être demandées par écrit à Monsieur le Président de la CCCHR 6, Place de l'Eglise 68190 ENSISHEIM ou par voie électronique à l'adresse suivante : urbanisme@ensisheim.net.

Les observations sur le projet de modification du PLUI pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés au siège de la communauté de communes à Ensisheim et dans chacune des mairies des communes membres (Niederhergheim, Oberhergheim, Biltzheim, Niederentzen, Oberentzen, Meyenheim, Munwiller, Réguisheim et Ensisheim).

Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur au siège du lieu d'enquête, à la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin, 6, Place de l'Eglise 68190 à ENSISHEIM, ou encore être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4598>

Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-4598@registre-dematerialise.fr

Les observations transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/4598> et donc visible par tous.

Un accès au dossier d'enquête est également assuré sur un poste informatique mis à disposition à au siège de la communauté de communes à Ensisheim, siège de l'enquête publique aux mêmes dates et horaires que le dossier papier.

Sont également consultables, dans le cadre de l'enquête publique, au siège de la communauté de communes à Ensisheim ainsi que sur le site dématérialisé susvisé :

- L'évaluation environnementale et son résumé non technique, compris dans le dossier du PLUI modifié
- L'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) du 3 avril 2023 ainsi que le mémoire en réponse de la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin

Affiché le
Retiré le

A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur transmet au Président son rapport avec ses conclusions motivées, qui seront mis à la disposition du public aux heures et jours d'ouverture des bureaux, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique ainsi que sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/4598>

Le maître d'ouvrage de la modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin. Au terme de l'enquête publique et de la remise du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil Communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification du PLUi.